

tenue sous la présidence de Monsieur LASO, assisté(e)
de Monsieur LANCELOT et Monsieur PHULPIN, Conseillers
En présence de Monsieur DE PALMAERT, Rapporteur public
Madame PYREE, Greffière

08 heures 30

01) DOSSIER N° 2200229 RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT

Titre de l'affaire Recours indemnitaire en réparation de préjudices subis

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame A	Maître BEL AURÉLIE (Cour)
	Monsieur A	Maître BEL AURÉLIE (Cour)
	Monsieur A	Maître BEL AURÉLIE (Cour)
	Madame L	Maître BEL AURÉLIE (Cour)
	Monsieur R	Maître BEL AURÉLIE (Cour)
	Madame A	Maître BEL AURÉLIE (Cour)
	Monsieur A	Maître BEL AURÉLIE (Cour)
	Monsieur A	Maître BEL AURÉLIE (Cour)
	Monsieur N	Maître BEL AURÉLIE (Cour)
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE MARTINIQUE	ABEILLE & ASSOCIES
	CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE DE MARTINIQUE	Le Directeur

08 heures 30

02)	DOSSIER N° 2200526	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT
Titre de l'affaire	Recours indemnitaire en réparation de préjudices subis par une collectivité dans le cadre de l'exécution d'un marché public	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	COMMUNE DE SAINT JOSEPH	OVEREED (Cour)
Défendeur	SARL ANTILLES REVETEMENTS SPORTIFS	Maître CHALVIN Alexandra (Cour)
	COMPAGNIE D'ASSURANCE	SCP SVA
	SOCIETE MONDO FRANCE	RACINE
	SMABTPCOMPAGNIE D'ASSURANCESOC MUTUELLE	GOURLAT-ROUSSEAU
Intervenant	BIIEB MARTINIQUE	Maître PREVOT Romain
		FOURNIER & ASSOCIES
03)	DOSSIER N° 2300711	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT
Titre de l'affaire	Requête visant à annuler le décision de la DRFiP de la Martinique en date du 29/11/22 par laquelle elle a rejeté tacitement un recours gracieux formé le 27/09/222 et réceptionné le 29/09/22 contre la décision explicite de la même DRFiP en date du 30/08/22 de classer sans suite une demande de bénéficiaire d'un agrément au titre des dispositions de l'article 244 quater W du Code général des impôts	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SAS NORCAREVE	Maître DUMONT Thomas (Cour)
	SCI IMMOSOLEIL	Maître DUMONT Thomas (Cour)
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA MARTINIQUE	Le directeur

08 heures 30

04)	DOSSIER N° 2400145	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT
Titre de l'affaire	Requête visant à annuler l'arrêté de mise en demeure en date du 8 juin 2023, la décision de liquidation d'astreinte en date du 17 octobre 2023, le rejet explicite du recours gracieux contre lesdits arrêté et décision de liquidation ainsi que l'arrêté n° 018 en date du 23 janvier 2024 portant mise en recouvrement de l'astreinte	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur le gérant P	OVEREED (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE SCHOELCHER	SELARL GIL-FOURRIER - CROS
05)	DOSSIER N° 2400190	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT
Titre de l'affaire	Requête tendant à l'annulation de la décision implicite du 5 février 2024 par laquelle le maire de la commune de Ducos a rejeté la demande portant retrait de l'arrêté de transfert du permis de construire N° PC97220721BR007 du 6 octobre 2023.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame C Madame T Madame B Monsieur M Madame M Madame M	Maître GUYON DAVID (Cour) Maître GUYON DAVID (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE DUCOS	SAINT CYR AVOCATS SELARLU
Intervenant	STE IMMOSEPH STE LUMINA PROMOTION	OVEREED

08 heures 30

06)

DOSSIER N° 2300771

RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT

Titre de l'affaire Requête tendant à demander d'annulation de la décision du 29 septembre 2023 portant rejet de la demande de dégrèvement sur l'impôt sur le revenu au titre de l'année 2020.

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

Monsieur B

Monsieur B

Défendeur

DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA
MARTINIQUE

Le directeur

Arrêté le 05/11/2024

Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur LASO, assisté(e)
de Monsieur LANCELOT et Monsieur PHULPIN, Conseillers
En présence de Monsieur DE PALMAERT, Rapporteur public
Madame PYREE, Greffière

09 heures 30

01)	DOSSIER N° 2300765	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT
Titre de l'affaire	Requête visant à annuler une décision prise par la DRFIP le 09/10/23 portant rejet d'une réclamation relative à l' IS-CIOP	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	O FIL DE L'EAU	TJD AVOCATS (Cour)
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA MARTINIQUE	Le directeur
02)	DOSSIER N° 2400025	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT
Titre de l'affaire	Recours indemnitaire en réparation de préjudices subis suite à la résiliation d'un contrat de marché public	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur T	AMBLARD FABRICE
Défendeur	CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA MARTINIQUE	Maître BERTRAND Gautier (Cour)
03)	DOSSIER N° 2400031	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT
Titre de l'affaire	Requête visant à annuler une décision prise le 09/11/23 par le ministre de la justice portant refus d'une demande de prolongation d'activité d'un surveillant pénitentiaire en poste au CP de Ducos.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur M	Maître MOUSSEAU Virginie
Défendeur	MINISTERE DE LA JUSTICE	

09 heures 30

04)	DOSSIER N° 2400073	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT
Titre de l'affaire	Requête visant à annuler l'arrêté du 27/11/23 pris par la préfet de la Martinique rendant redevable d'astreinte journalière la société Caraib-Moter pour sa centrale d'enrobage exploitée au lieu-dit « La Pointe Jean-Claude », (97231) Le Robert; ensemble la décision de rejet du recours gracieux formé le 16/01/24.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	CARAIB MOTER	AARPI LEXION AVOCATS
Défendeur	PREFECTURE DE LA MARTINIQUE	
05)	DOSSIER N° 2400219	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT
Titre de l'affaire	Requête tendant à annuler l'arrêté du Préfet de la Martinique en date du 27 novembre 2023, notifié par courrier du 4 décembre 2023 et réceptionné le 6 décembre 2023, portant suppression partielle d'activité, remise en état partielle et mesures d'urgence à l'encontre de la société, ensemble la décision de rejet du recours gracieux du 16 janvier 2024.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	SOCIÉTÉ CARAIB-MOTER	AARPI LEXION AVOCATS
Défendeur	PREFECTURE DE LA MARTINIQUE	
06)	DOSSIER N° 2400286	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT
Titre de l'affaire	Requête en annulation d'une décision de la CTM en date du 14 février 2024 rejetant sa demande du 14 décembre 2023 tendant au remboursement des frais de déplacement engagés du 24 au 29 septembre 2023 pour exercice de missions	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame C	Madame C
Défendeur	COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE	Le Président

Arrêté le 05/11/2024
Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur LASO, assisté(e)
de Monsieur LANCELOT et Monsieur PHULPIN, Conseillers
En présence de Monsieur DE PALMAERT, Rapporteur public
Madame PYREE, Greffière

10 heures 30

01)	DOSSIER N° 2400534	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT
Titre de l'affaire	Requête tendant à l'annulation des décisions du préfet du 3 juillet 2024, N°2024-07-009 portant OQTF et fixant le pays de renvoi assortie d'une demande de titre de séjour.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur A	Maître CORIN Vaïté (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA MARTINIQUE	
02)	DOSSIER N° 2300732	RAPPORTEUR: Monsieur Vincent PHULPIN
Titre de l'affaire	Requête pour l'obtention d'un titre de séjour	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur T	Monsieur T
Défendeur	PREFECTURE DE LA MARTINIQUE	

10 heures 30

03)	DOSSIER N° 2100430	RAPPORTEUR: Monsieur Vincent PHULPIN
Titre de l'affaire	Requête tendant principalement à donner injonction au rectorat de l'académie de la Martinique de communiquer dans le cadre de la présente procédure a) le projet de décompte général du Maître d'œuvre et b) l'avis du Maître d'œuvre sur le Mémoire en réclamation Art. 50 CCAG de COMABAT , ensemble condamner l'établissement public en réparation d'autres préjudices et l'inviter à procéder à diverses annulations.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	COMPAGNIE MARTINICAISE DE BATIMENT (COMABAT)	Aliénor Avocats (Cour)
Défendeur	ACADEMIE DE LA MARTINIQUE	SEBAN ET ASSOCIES
	SOCIÉTÉ LORENZO ARCHITECTE	CLL Avocats
	SOCIÉTÉ EGIS BATIMENTS ANTILLES-GUYANE	Maître ZANATI JEAN-MARC (Cour)
04)	DOSSIER N° 2400027	RAPPORTEUR: Monsieur Vincent PHULPIN
Titre de l'affaire	Exécution du jugement 1900681	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIETE ANONYME USINE DU MARIN	SCP DIDIER, PINET (Conseil d'Etat)
Défendeur	PREFECTURE DE LA MARTINIQUE	
	MINISTERE DE L'INTERIEUR	Le Ministre
Observateur	SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA MARTINIQUE	
	OFFICE FRANCAIS DE LA BIODIVERSITE	

10 heures 30

05)

DOSSIER N° 2300556

RAPPORTEUR: Monsieur Vincent PHULPIN

Titre de l'affaire Requête visant à annuler une décision implicite de rejet de la rectrice de l'académie de la Martinique en ce qui concerne une demande de ré-inscription à un concours formée par une enseignante.

Nom des parties

Demandeur

Madame A

Défendeur

ACADEMIE DE LA MARTINIQUE

Représentants des parties

Madame A

Arrêté le 05/11/2024

Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur LASO, assisté(e)
de Monsieur LANCELOT et Madame MONNIER-BESOMBES, Conseillers
En présence de Monsieur DE PALMAERT, Rapporteur public
Monsieur MININ, Greffier

11 heures 30

01)	DOSSIER N° 2400258	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT
Titre de l'affaire	Requête visant à annuler la décision n° DG/2024/03/19/02 en date du 19 mars 2024 prononçant la radiation des cadres du CHU de Martinique d'un agent hospitalier à compter du 19 mars 2024.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur C	LABOR & CONCILIUM (Cour)
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE MARTINIQUE	SELARL BERTE & ASSOCIES
02)	DOSSIER N° 2400236	RAPPORTEURE: Madame Aude MONNIER-BESOMBES
Titre de l'affaire	Requête visant à annuler les opérations électorales du 18/03/24 relatives à l'élection du président, des vice-présidents, du secrétaire et du bureau du CESECEM.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur G	Maître LEWIS Maëva (Cour)
Défendeur	COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE PREFECTURE DE LA MARTINIQUE CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL, ENVIRONNEMENTAL, DE LA CULTURE ET DE L'EDUCATION DE MARTINIQUE	CORBIER-LABASSE ROMAIN
Intervenant	L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS FORCE OUVRIÈRE DE LA MARTINIQUE B	MORDANT FILIOR SERRE MORDANT FILIOR SERRE

11 heures 30

03)	DOSSIER N° 2400324	RAPPORTEURE: Madame Aude MONNIER-BESOMBES
Titre de l'affaire	Requête visant à annuler l'arrêté modificatif n°R02-2024-03-05-00001 du 05/03/24 désignant nominativement les représentants des entreprises et activités professionnelles non salariées, des organisations syndicales de salariés et des organismes et associations, au sein de chaque domaine du CESECEM.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur G	Maître LEWIS Maëva (Cour)
Défendeur	COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL, ENVIRONNEMENTAL, DE LA CULTURE ET DE L'EDUCATION DE MARTINIQUE PREFECTURE DE LA MARTINIQUE	CORBIER-LABASSE ROMAIN
Intervenant	B L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS FORCE OUVRIÈRE DE LA MARTINIQUE	MORDANT FILIOR SERRE MORDANT FILIOR SERRE
04)	DOSSIER N° 2400327	RAPPORTEURE: Madame Aude MONNIER-BESOMBES
Titre de l'affaire	Requête visant à annuler l'arrêté préfectoral modificatif n°R02-2024-03-05-00001 du 05/03/24 désignant nominativement les représentants des entreprises et activités professionnelles non salariées, des organisations syndicales de salariés et des organismes et associations, au sein de chaque domaine du CESECEM.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	ASS SAUVEGARDE PATR MARTINICQUAIS	G
Défendeur	PREFECTURE DE LA MARTINIQUE COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL, ENVIRONNEMENTAL, DE LA CULTURE ET DE L'EDUCATION DE MARTINIQUE	CORBIER-LABASSE ROMAIN
Intervenant	L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS FORCE OUVRIÈRE DE LA MARTINIQUE BELLEMARE ÉRIC	MORDANT FILIOR SERRE MORDANT FILIOR SERRE

11 heures 30

05)	DOSSIER N° 2300479	RAPPORTEURE: Madame Aude MONNIER-BESOMBES
Titre de l'affaire	Requête tendant à annuler la décision du 19 avril 2023 et enjoindre l'CTM à réviser la convention N° RMAR0401118DA0970105 pour y faire apparaître le financement d'un véhicule utilitaire	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame I	SELARL AVOCATS CONSEIL & DEFENSE
Défendeur	COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE	Le Président
06)	DOSSIER N° 2400060	RAPPORTEURE: Madame Aude MONNIER-BESOMBES
Titre de l'affaire	Requête tendant à annuler une décision portant rejet d'un recours gracieux d'une demande de bourse.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame D	Maître LEWIS Maëva (Cour)
Défendeur	ACADEMIE DE LA MARTINIQUE	

Arrêté le 05/11/2024

Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur LASO, assisté(e)
de Monsieur LANCELOT et Madame MONNIER-BESOMBES, Conseillers
En présence de Monsieur DE PALMAERT, Rapporteur public
Monsieur MININ, Greffier

14 heures 00

01)	DOSSIER N° 2300572	RAPPORTEURE: Madame Aude MONNIER-BESOMBES
Titre de l'affaire	Requête tendant à annuler la décision de rejet portant sur la prime d'incitation au recrutement d'apprenti.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SASU PICS YOUR LIFE	B
Défendeur	COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE	Le Président
02)	DOSSIER N° 2300530	RAPPORTEURE: Madame Aude MONNIER-BESOMBES
Titre de l'affaire	requête visant à annuler les résultats du concours de SA 3e grade au titre de l'année 2023 pour mauvaise conditions matérielles.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame V	Madame V
Défendeur	MINISTERE DE LA JUSTICE	
03)	DOSSIER N° 2300581	RAPPORTEURE: Madame Aude MONNIER-BESOMBES
Titre de l'affaire	Requête tendant à condamner la CAESM et son assureur COOPER GAY au versement de la somme de 422 693,75 euros en réparation de l'ensemble des préjudices subis du fait des fautes contractuelles commises.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	STE DEEP TURTLE PLONGEE	Maître CHALVIN Alexandra (Cour)
Défendeur	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE	LEGAL CONSULTANT & PARTNERS SLP
	COMPAGNIE D'ASSURANCE COOPER GAY	BAZIN & ASSOCIES
Intervenant	SOCIÉTÉ NAGICO INSURANCE COMPANY LIMITED	BAZIN & ASSOCIES

14 heures 00

04)

DOSSIER N° 2300591

RAPPORTEURE: Madame Aude MONNIER-BESOMBES

Titre de l'affaire Requête visant à annuler la décision implicite du Ministre de la Transition écologique en date du 30/07/23 portant rejet du recours hiérarchique, formé par courrier recommandé réceptionné le 30/05/23 par le ministère , contre l'arrêté n' R02-2023-03-29-00002 du Préfet de la Martinique en date du 29/03/23 portant création de l'ouvrage d'infrastructure portuaire du Robert et extension à celui-ci des limites administratives du Grand port maritime de Martinique, publié le 30/03/23, ensemble annulation dudit arrêté.

Nom des parties

Demandeur Consorts H et H

Défendeur

PREFECTURE DE LA MARTINIQUE
MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Représentants des parties

TATTEVIN-DERVEAUX (Cour)

Arrêté le 05/11/2024

Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur LASO, assisté(e)
de Monsieur PHULPIN et Madame MONNIER-BESOMBES, Conseillers
En présence de Monsieur DE PALMAERT, Rapporteur public
Monsieur MININ, Greffier

14 heures 30

01)	DOSSIER N° 2300103	RAPPORTEUR: Monsieur Vincent PHULPIN
Titre de l'affaire	Requête visant à annuler le permis de construire n° PC 97 223 122 BR 007, délivré par le Maire de la commune de LES TROIS-ILETS le 22 août 2022 à la SARL CDC ANSE A L'ÂNE, et ensemble la décision implicite de rejet de son recours administratif.	
Nom des parties		Représentants des parties
Demandeur	Monsieur R	AXIPITER (Cour)
Défendeur	COMMUNE DES TROIS ILETS SARL CDC ANSE A L'ANE	JURISCARIB CABINET LAZARE (SELARL)
02)	DOSSIER N° 2300322	RAPPORTEUR: Monsieur Vincent PHULPIN
Titre de l'affaire	Requête visant à annuler la décision implicite de rejet notifiée le 8 février 2023 par laquelle le centre hospitalier à refuser de lui accorder une indemnité, et demande de condamner le centre hospitalier au versement de la somme de 120 000 euros.	
Nom des parties		Représentants des parties
Demandeur	Madame A	Maître LABEJOF-LORDINOT Alik (Cour)
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-ESPRIT	MBOUHOU MAX (Cour)
03)	DOSSIER N° 2300595	RAPPORTEUR: Monsieur Vincent PHULPIN
Titre de l'affaire	Requête tendant à annuler la décision portant sur une demande de restitution d'une indemnité de sujétion particulière	
Nom des parties		Représentants des parties
Demandeur	Madame R	Madame R
Défendeur	ACADEMIE DE LA MARTINIQUE	

14 heures 30

04)	DOSSIER N° 2300635	RAPPORTEUR: Monsieur Vincent PHULPIN
Titre de l'affaire	Requête tendant à annuler l'arrêté N° U10716720717407 en date du 20 octobre 2023, portant sur l'admission à faire valoir ses droits a la retraite après maintien en activité à compter du 25 octobre 2023	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur F	Monsieur F
Défendeur	PREFECTURE DE LA MARTINIQUE	Maître YANG-TING HO Jeanne (Cour)
05)	DOSSIER N° 2300669	RAPPORTEUR: Monsieur Vincent PHULPIN
Titre de l'affaire	Requête visant à annuler la décision rendue par la DRFIP le 15/09/23 rejetant partiellement la contestation adressée par un contribuable le 03/08/23 au titre des taxes foncières 2013, 2014, 2015, 2016, 2017 et des taxes d'habitation 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame B	Maître CHAÏA Fériale (Cour)
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA MARTINIQUE	Le directeur
06)	DOSSIER N° 2400061	RAPPORTEUR: Monsieur Vincent PHULPIN
Titre de l'affaire	demande d'annulation de la décision du 23 novembre 2023 rejetant la demande de réduction des impôts sur le revenu au titre des années 2020 et 2021.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame C	Maître CHAÏA Fériale (Cour)
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA MARTINIQUE	Le directeur

14 heures 30

07)	DOSSIER N° 2300518	RAPPORTEURE: Madame Aude MONNIER-BESOMBES
Titre de l'affaire	demande d'annulation de la décision de la ville de Fort-de-France du 16 mars 2023, prononçant la résiliation de la convention d'occupation précaire et temporaire du domaine public communal du 27 août 2019 pour le kiosque 10 sis Mail de la Liberté.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	LE NUMÉRO 10 SAS	LABOR & CONCILIUM (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE FORT DE FRANCE	JURISCARIB
08)	DOSSIER N° 2300623	RAPPORTEURE: Madame Aude MONNIER-BESOMBES
Titre de l'affaire	Requête tendant à l'annulation de l'arrêté n° R02-2023-08-17-00008 pris le 17/08/2023 par le président du conseil d'administration du PCASTIS, portant liste de la chaîne de commandement opérationnel des secours sans qu'il soit nécessaire d'être inscrit sur liste d'aptitude.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur M	Monsieur M
Défendeur	PREFECTURE DE LA MARTINIQUE	
Intervenant	SERVICE TERRITORIAL INCENDIE ET SECOURS MARTINIQUE	MBOUHOU MAX (Cour)
		Arrêté le 05/11/2024 Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur LASO, assisté(e)
de Monsieur PHULPIN et Madame MONNIER-BESOMBES, Conseillers
En présence de Monsieur DE PALMAERT, Rapporteur public
Monsieur MININ, Greffier

15 heures 30

01) DOSSIER N° 2300648 RAPPORTEUR: Monsieur Vincent PHULPIN

Titre de l'affaire Requête visant à annuler la décision de rejet en date du 03/07/2023 de la DRFIP portant réclamation des impositions supplémentaires à l'impôt sur les sociétés pour la période du 01/07/2017 au 30/06/2020 pour un montant de 142 646€ majoré de 6139€.

Nom des parties

Demandeur

SAS ORTHEIS

Défendeur

DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA
MARTINIQUE

Représentants des parties

FIDAL DIRECTION PARIS

Le directeur

Arrêté le 05/11/2024

Le président du tribunal